

Financement de projets de physique théorique à l'IN2P3

Suite à l'initiative de la Direction suggérant sa création, l'ensemble des responsables – ou représentants – des « groupes théorie » des laboratoires de l'Institut s'est concerté afin d'élaborer une structure de financement de projets de physique théorique de l'IN2P3.

Cette démarche, qui s'inscrit dans la nouvelle politique générale de projets du CNRS, correspond à un réel besoin de la communauté des théoriciens IN2P3 et elle est unanimement bien accueillie.

Le document qui suit, détaille le mode de fonctionnement que nous proposons pour cette structure, qui pourrait s'intituler **Comité pour le financement de projets de physique théorique**.

LES THEORICIENS DE L'IN2P3

Nous considérons « théoriciens de l'IN2P3 » les membres permanents des « groupe théorie » figurant dans les pages web des laboratoires, tels qu'ils sont listés sur la page web de l'Institut (<http://www.in2p3.fr/>).

Les laboratoires considérés, ainsi que le nombre de théoriciens concernés, sont les suivants :

| | Groupe Théorie | nombre théoriciens | Responsable et/ou représentant | Tél |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---------------------------------------|----------------|
| CENBG Bordeaux | oui | 9 | Quentin Ph. | 0557 1207 79 |
| GANIL | oui | 4 | Chomaz Ph. | 0231 45 46 47 |
| IPNO | oui | 16 | Schuck P. | 0169 15 79 29 |
| LPSC | oui | 6 | Carbonell J. | 0476 28 40 34 |
| LPC Clermont | oui | 4 | Mathiot J.F. | 04 73 40 72 24 |
| LPNHE Paris VI-VII | oui | 2 | | |
| SUBATECH | oui | 11 | Aichelin J. | 0251 85 84 09 |
| IPN Lyon | oui | 13 | Deandrea A. | 0472 44 82 33 |
| IRES Strasbourg | oui | 10 | Bartel J. | 0388 10 67 87 |
| LPC Caen | oui | 5 | Lacroix D. | 0231 45 29 64 |
| APC Paris | oui | 15 | Binetruy P. | 0144 27 14 52 |
| LPTA Montpellier | oui | 15 ^(*) | Falvard A. | 0467 14 93 05 |
| LAL | non | | | |
| CCPM Marseille | non | | | |
| CNSM Orsay | non | | | |
| LAPP Annecy | non | | | |
| PCC Collège France | non | | | |
| LLR Polytechnique | non | | | |
| LSP Modane | non | | | |
| LMA | non | | | |

^(*) chiffre approximé

Il s'agit donc de 110 personnes répertoriées, avec environ 40 CNRS dont seulement une dizaine en commission 03. Ces chiffres sont indicatifs et peuvent être affinés si nécessaire. En particulier, la prochaine fusion GAM-LPM de Montpellier en un laboratoire IN2P3 (LPTA) apportera une quinzaine de théoriciens à l'Institut.

CREATION D'UN COMITE

Nous proposons que le « Comité pour le financement des projets de physique théorique » **soit composé de quatre théoriciens IN2P3**, représentant chacun l'un des quatre grands axes de recherche :

- 1. Physique Nucléaire**
- 2. Physique Hadronique**
- 3. Physique des Particules**
- 4. Astroparticules**

La sélection et le financement des projets seront décidés par l'ensemble de ce Comité.

Il semble nécessaire que la **liaison avec l'Institut** se fasse par l'intermédiaire d'une seule personne. Nous proposons que cet **interlocuteur** soit l'un des quatre membres de ce Comité, qui **assurera sa présidence**, et qui sera nommé par la direction de l'IN2P3 sur proposition du Comité.

Il serait souhaitable, pour assurer une meilleure visibilité et intégration de la théorie au sein de l'Institut, que cette personne puisse faire partie du Conseil Scientifique, au moins en tant que membre invité.

DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE

Les membres du comité seront désignés par l'IN2P3, tous les quatre ans, en même temps que les commissions du CNRS. Ils seront proposés par le comité sortant après consensus avec les différents responsables des « groupes théorie ».

Pour cette année, et après concertation, nous faisons les propositions suivantes :

Astroparticules : Jean Orloff, Professeur au LPC Clermont-Ferrand.

Physique des Particules : Aldo Deandrea, Professeur à l'IPN de Lyon.

Physique Nucléaire : Van Giai Nguyen, Directeur de Recherches CNRS à l'IPN d'Orsay

Physique Hadronique : Jaume Carbonell, Directeur de Recherches CNRS au LPSC Grenoble

Le président proposé est Jaume Carbonell.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITE

Le Comité se réunit au moins deux fois par an pour examiner les demandes et répartir le financement de l'IN2P3.

Les dossiers soumis au Comité doivent être **présentés par un théoricien IN2P3, en tant responsable du projet**. Ces dossiers doivent **détailler le projet scientifique** (en particulier objectif et durée), **justifier le financement demandé** et spécifier **la liste des participants** au projet.

Peuvent bénéficier de l'éventuel financement **tous les membres de cette liste**, quel que soit leur laboratoire d'origine, appartenant à l'Institut ou pas.

Le format de cette demande sera précisé par le Comité dès sa nomination.

Les dossiers seront **examinés et sélectionnés**. Leur financement sera décidé en fonction de l'intérêt scientifique du projet et du montant global disponible.

Le montant du financement prévu pour 2005, regroupant l'ensemble des directions scientifiques de l'IN2P3, est à hauteur de 100kEuros.

Les projets financés ainsi que la durée et le montant du **financement alloué seront décidés par consensus**. Le président arbitrera en cas de contentieux.

Afin de permettre au Comité d'assurer un suivi des dossiers acceptés, les responsables seront tenus de fournir un **bref rapport annuel** spécifiant l'état d'avancement de leurs projets.

QUELQUES REMARQUES

Nous demandons que l'existence de ce Comité ne vienne en aucun cas se substituer au financement « normal » provenant du laboratoire. Il a été bien spécifié – en premier chef et en parfait accord avec la direction de l'Institut - qu'il n'était pas question de suppléer ce dernier.

Nous souhaiterions que la direction de l'Institut formalise ce mode de fonctionnement auprès des directeurs de laboratoire afin qu'ils continuent d'assurer le financement « normal » des groupes théorie.

Il nous semble difficile d'inclure dans le financement proposé l'équipement informatique. D'une part parce que tout le monde en a besoin et que ce serait la « ruée vers l'or » ; d'autre part, et conséquence de ce qui précède, parce que l'on court le risque de voir la plupart des crédits disponibles, indispensables pour les collaborations, s'envoler en matériel informatique.

Nous constatons une grande difficulté pour obtenir des post-docs CNRS, postes stratégiques qui prendront de plus en plus d'importance à l'avenir. Cependant, quoique cela soit souhaité par la direction, il ne semble pas possible d'inclure des demandes de post-docs dans ce financement sous sa forme actuelle. Nous souhaiterions engager dans les mois qui suivent une réflexion, en commun avec nos autorités de tutelle afin de résoudre ce problème.

Signataires :

Aichelin J.
J. Bartel

Subatech Nantes
IRES Strasbourg

| | |
|--------------|----------------------|
| P. Binetruy | APC Paris |
| J. Carbonell | LPSC Grenoble |
| Ph. Chomaz | GANIL |
| Deandrea | IPN Lyon |
| Falvard | LPTA Montpellier |
| D. Lacroix | LPC Caen |
| J.F. Mathiot | LPC Clermont-Ferrand |
| Ph. Quentin | CENBG Bordeaux |
| P. Schuck | IPN Orsay |